



16/ Oratio ou collecta

La première oraison que le célébrant chante à la grand-messe a suscité maintes controverses chez les auteurs sans qu'ils soient parvenus à éclaircir un mystère toujours aussi opaque : pourquoi l'appelle-t-on *collecta* alors que tous les textes authentiquement romains s'en tiennent au terme générique d'*Oratio* ? Ainsi du canon 53 de l'*ordo romanus I* qui décrit ce que fait le pontife célébrant à l'autel : « *Et regerans se ad Orientem, dicit Oremus et sequitur oratio* ». Même si l'on accorde aux auteurs que le terme *collecta* a une connotation liturgique gallicane, il est sûr que celui-ci n'était pas inconnu du langage populaire romain.

Ce qui le confirme est, en premier lieu, le rituel suivi pour la liturgie stationale dans la Ville éternelle. Au 2 février où l'on fêtait « la Saint-Siméon » – plus tard dénommée Présentation de Jésus au Temple – le peuple fidèle était appelé à se rassembler dans la basilique Saint-Adrien : le Pontife romain y prononçait une *oratio ad collectam* puis ordre était donné à la procession de rejoindre la basilique Sainte-Marie-Majeure. Le rituel était identique au Mercredi des Cendres : rassemblement populaire à la basilique Sainte-Anastasia, *oratio ad collectam* devant le peuple réuni puis départ de la procession vers la basilique Sainte-Sabine. Le terme *collecta* inclinerait donc à supposer l'existence d'un rassemblement populaire autour d'un célébrant qui, en son nom personnel comme en celui d'une communauté chrétienne réunie autour de lui, est conduit par ses fonctions à élever la prière de tous vers Dieu.

C'est un élément de réponse : à ceci près que « le cadre stational » décrit une liturgie pontificale « dissociée » qui développe rites et prières entre plusieurs lieux de culte répartis dans Rome. Or, plus généralement, la *collecta* appartient aux structures de toute messe et il lui est assigné une place remarquable ici. N'oublions pas, à cet égard, qu'au V^e siècle, avant les lectures, était apparue à Rome sous le règne du pape Gélase 1er, une *deprecatio* dont chaque intention de prière se concluait par le répons *Kyrie eleison*. Cette institution, formellement apparentée aux litanies gallicanes et orientales, a bien pu trouver son terme liturgique dans une *collecta* qui, lue par le célébrant, rassemblait (*colligebat*) les vœux exprimés devant Dieu par la communauté chrétienne réunie. Le développement postérieur du temporel et du sanctoral aurait donc affecté postérieurement et transformé le contenu de l'oraison sans pour autant modifier sa structure originelle.

Certes, la donnée terminologique *collecta* est tardive pour la Rome chrétienne (VIII^e siècle) mais si l'on procède à l'étude de la période antérieure, la *collecta* apparaît alors comme une institution universellement pratiquée au cours du christianisme primordial. Le premier auteur qui évoquera sa présence est le moine gaulois Cassien (350-432), grand observateur des usages religieux du cénobitisme égyptien : en ces terres lointaines et désertiques de l'Orient chrétien, les fils de saint Pacôme se rassemblaient pour la psalmodie; à la fin de chaque psaume, ils s'engageaient dans une courte prière silencieuse et personnelle puis se prosternaient dans l'adoration avant de se relever tous ensemble pour s'associer enfin à l'oraison commune qu'un seul d'entre eux prononçait. Cassien dit très exactement de ce dernier moine : *qui precem colligit*.

On touche ici du doigt l'institution à sa racine : elle porte déjà en germe tous les éléments qui caractérisent l'*oratio prima* d'aujourd'hui. Ainsi de la courte prière silencieuse et personnelle de ces moines égyptiens, préfigure de celle qui, dans le rituel contemporain, suit le *Flectamus genua* diaconal des *orationes sollemnes* du Vendredi Saint, mais aussi ancêtre du court instant de silence qui succède à l'invitation *oremus* du célébrant d'aujourd'hui. La liturgie lyonnaise est plus précise sur ce point puisqu'elle impose au célébrant d'observer une pause entre l'invitation qu'il adresse aux fidèles et la lecture de l'oraison. Indiscutablement, ce court silence a été occupé jadis en Occident par une généralisation de l'intervention diaconale *Flectamus genua* et de la prière personnelle subséquente des fidèles que l'on observe encore au cours des temps pénitentiels. La parenté n'en subsiste pas moins entre la gñuflexion occidentale et la prostration des cénobites égyptiens. Elle se poursuit jusque dans le redressement simultané de ces moines du désert pour l'écoute de la prière collective récitée par un seul d'entre eux.

Ces usages religieux sont bien antérieurs au IV^e siècle. Il reste néanmoins remarquable que, plus de cinq cents ans après, la pratique de l'institution soit aussi immuable. Le très germanique *Ordo romanus V* confirme dans son canon 25 : *sequitur oratio prima quam collectam dicunt*. La notion de *collecta* a donc revêtu de son caractère l'*oratio prima* pour la différencier de la secrète (*oratio super oblata*) et de la postcommunion (*oratio ad complendum*). Mais l'Eglise lui a donné aussi une ritualité spécifique pour en marquer davantage le caractère. (à suivre) ●

*Vice-président d'Una Voce.